

Déclaration de revenus – Vos trois chiffres

Si vous faites votre déclaration en ligne pour la première fois, il vous faudra trois chiffres :

- votre numéro fiscal ;
- votre numéro de déclarant en ligne ;
- votre revenu fiscal de référence

Votre numéro fiscal est composé de 13 chiffres. Il est particulier et individuel. Chaque membre du foyer fiscal en possède un.

Il figure en haut de la première page de votre dernière déclaration de revenus ou sur le courrier reçu cette année (si vous avez 20 ans et plus, et étiez rattaché au foyer fiscal de vos parents l'année précédente).

Votre numéro de déclarant en ligne est composé de 7 chiffres. Il figure aussi en haut de la première page de votre dernière déclaration de revenus ou sur le courrier reçu cette année si vous avez 20 ans et plus, et étiez rattaché au foyer fiscal de vos parents l'année précédente.

Formule de déclaration préremplie de revenus (Cerfa N°2042 K, N°10330 15). Le document indique les informations nécessaires pour déclarer en ligne sur impots.gouv.fr. Les champs suivants sont identifiés :

- Numéro fiscal** : 1234567891234
- Numéro de télédéclarant** : 1234567
- N° fiscal de votre conjoint** : (non renseigné)
- N° télédéclarant** : 1234567

Le revenu fiscal de référence est reporté à votre dernier avis d'impôt sur le revenu.

Le revenu fiscal de référence se trouve dans le cadre « vos références » de votre dernier avis d'impôt sur le revenu (ou zéro « 0 » pour les primo-déclarants qui étaient auparavant des personnes majeures rattachées au foyer fiscal de leurs parents).

Le revenu fiscal de référence se trouve également sur votre dernier avis de **taxe d'habitation** (notamment en l'absence d'avis d'impôt sur le revenu).

Avis d'impôt sur le revenu (N°2042 K). Les champs suivants sont identifiés :

- Numéro fiscal** : 1234567891234 C
- Revenu fiscal de référence** : cf. votre déclaration (31319)
- Numéro de télédéclarant** : 31319

Lorsque vous avez ces trois chiffres, allez sur le site : impots.gouv.fr cliquez à droite sur : **vospace particulier** – puis sur le mot : **particulier**

Navigation sur le site impots.gouv.fr (un site de la direction générale des Finances publiques) :

- 1. Cliquez sur **Votre espace particulier** (à droite).
- 2. Cliquez sur **Particulier** (dans le menu de navigation).

il faudra peut-être entrer vos **trois chiffres** (n°fiscal, n° de déclarant, revenu fiscal de référence) puis cliquer sur : **accéder à la déclaration en ligne**. Et enfin sur : **commencer**.

Vous pouvez modifier à votre guise, et y revenir si nécessaire, jusqu'à la date limite.